

MA DÉCLARATION FRONTALIER EN 5 MINUTES

☒ VOUS ÊTES SUISSE

☒ VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE

☒ VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉGULARISEZ-VOUS SUR

MADECLARATIONFRONTALIER.FR

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence
et c'est sans conséquence sur vos impôts !



**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain